



## COMPTE RENDU CAP MUTATION CONTROLEURS 16 JUILLET 2015

**F.O.-DGFIP** a déposé la déclaration liminaire dont texte joint.

Un recours en évaluation, parvenu tardivement, n'avait pu être examiné lors de la CAP évaluation. Il a donc été inscrit à l'ordre du jour de la présente CAP mais n'a pas pu être examiné, le quorum n'étant pas atteint. Une nouvelle CAP sera convoquée la semaine prochaine.

La CAP a ensuite examiné le mouvement de mutation soumis par la Direction. C'est le premier mouvement défiliarisé. Il faut remarquer que la demande émanant d'agents de la filière gestion publique pour des postes en filière fiscale est plus importante que l'inverse.

La règle de l'ancienneté administrative ne s'applique pas pour un agent ayant obtenu une affectation "Direction" et souhaitant un poste précis dans les différents services de la Direction.

Le nombre d'arrivées dans le département ne permet pas de combler toutes les vacances d'emplois. Il resterait 27 vacances. FO DGFIP l'a rappelé dans sa liminaire : malgré 64 arrivées pour 55 départs en contrôleurs, le déficit en agents B est une préoccupation centrale dans les postes et services, puisque les départs en retraite sont nombreux. La Direction convient qu'elle fait au mieux avec des moyens contraints et combine compétence de l'agent, intérêt du service et vœu de l'agent.

Les mesures de gestion prennent une large part de ce mouvement, elles permettent à la Direction de combler des vacances et aux agents d'obtenir, à défaut de poste définitif, un vœu souhaité. Malgré tout nombre d'agent sont affectés d'office ou sur un poste ne les satisfaisant pas.

La Direction met fin progressivement au détachement d'agents ALD sur des postes où ils remplissaient parfaitement leur mission. Ils n'y sont pas toujours remplacés, la charge de travail reste malgré tout.

**F.O.-DGFIP** dénonce ce mode de gestion, ALD, EDR qui précarise le fonctionnement des structures et la situation personnelle des agents concernés. Le syndicat revendique l'arrêt des suppressions d'emplois et l'appel immédiat de la totalité des listes complémentaires des concours.

**F.O.-DGFIP** a attiré l'attention sur les trésoreries qui perdent des emplois et doivent malgré tout assumer les charges de travail. Il a été fait état de Saint Aubin d'Aubigné, Dinard, Saint Malo, municipale. D'autres organisations syndicales ont également évoqué Chateaugiron, Tinténiac, Chartres de Bretagne, la trésorerie du CHU. Bref il faut constater que bon nombre de postes ont des difficultés par manque de personnels.

Quelques cas seront réexaminés par la Direction pour donner satisfaction aux agents suite aux interventions des représentants syndicaux.

Les organisations syndicales ont voté contre ce mouvement en expliquant que seul le recrutement immédiat à concurrence des besoins permet de renverser la tendance d'asphyxie des services.

Vos représentants **F.O.-DGFIP** à la CAP: Florence RUIZ, Michel PRAVOND

---

BULLETIN d'ADHESION NOM : . Prénom : .



Grade : .

Indice .

Quotité de travail : .

Affectation : .

Déclare vouloir adhérer au **Syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques**,  
section d'Ille et Vilaine . ([fo.drifip35@finances.gouv.fr](mailto:fo.drifip35@finances.gouv.fr))

Fait à